



Pas au courant d'une indivision!!!!

Par **christophe**, le **12/09/2009** à **18:51**

Bonjour,

j'ai acheté deux maisons mitoyennes en 2004 avec une cour indivise pour faire de la location. J'ai décidé de les vendre et pris contact avec une agence immobilière. Surprise, surprise, la responsable vient de m'informer qu'en faite la cour est indivise en trois et que mon voisin possède le 1/3 de la cour. Le notaire ne nous en a jamais parlé et il est écrit au milieu de l'acte de vente simplement que l'on possède les 2/3 de l'indivision. La responsable de l'agence reconnaît clairement que le notaire a clairement volontairement omis de nous prévenir et que ce petit paragraphe est noyé dans la masse de l'acte de vente. Il n'est par contre écrit nul part dans l'acte qui est le propriétaire du 1/3.

Qu'est-ce que j'ai comme recours contre le notaire????

merci de m'aider.

christophe